



MISE À JOUR SUR LE COVID-19



Le 23 mars 2020

Au: Très honorable Justin Trudeau, premier ministre

L'honorable Bill Morneau, Ministre des Finances

L'honorable Marc Garneau, Ministre des Transports

L'honorable Navdeep Bains, Ministre de l'Innovation, de la Science et de l'Industrie

L'honorable Mélanie Joly, Ministre du Développement économique et des Langues officielles

L'honorable Andrew Scheer, Chef du Parti conservateur du Canada

L'honorable Jagmeet Singh, Chef du Nouveau Parti démocratique fédéral

L'honorable Yves-François Blanchet, Chef du Bloc Québécois

L'honorable Elizabeth May, Leader parlementaire du Parti vert du Canada

Objet: Unifor exhorte le Parlement à donner la priorité aux travailleuses et travailleurs dans tout plan d'aide

Chers membres du Parlement,

Je vous écris aujourd'hui pour m'assurer que votre attention est centrée sur les besoins des travailleuses et travailleurs dans tout programme d'aide financière que vous envisagez pour le secteur du transport aérien pendant ou après cette période de crise.

Les conséquences sanitaires et économiques de la COVID-19 sont graves et deviennent chaque jour plus importantes. Les travailleuses et travailleurs de notre industrie subissent des répercussions substantielles à court et à long terme alors que les efforts pour contenir le virus s'intensifient dans le monde entier et que les voyages aériens sont considérablement réduits, voire suspendus. Cela est dû aux restrictions de voyage imposées par les gouvernements, qui réduiront la transmission du virus entre les pays.

L'appel à l'investissement gouvernemental dans l'industrie du transport aérien a commencé à se faire entendre la semaine dernière alors que les compagnies aériennes et les aéroports ont commencé à prendre en compte les circonstances actuelles et le calendrier incertain de la reprise du transport aérien.

Malheureusement, au lieu de se tourner vers les programmes gouvernementaux actuels, tels que le travail partagé, ou vers les meilleures pratiques actuelles, notamment le licenciement volontaire, l'utilisation des vacances et le paiement des heures accumulées, notre industrie aérienne s'est mise à émettre des milliers d'avis de licenciement directs et à lancer des appels de renflouement.

Alors que vous envisagez un programme d'aide financière pour l'industrie du transport aérien, nous vous implorons de garder à l'esprit les besoins des travailleuses et travailleurs. Toute aide financière accordée à un secteur quelconque, y compris au transport aérien, doit être assortie de conditions strictes et applicables qui garantissent que l'aide financière est liée au maintien du revenu des employés actuels, à la création d'emplois et non pas à la remise de primes aux cadres. En outre, les conditions de l'aide fédérale doivent indiquer clairement que les activités de services et de centres d'appel doivent rester au Canada.

Au minimum, les conditions doivent garantir que:

- Le gouvernement a une participation dans toute entreprise qui reçoit un soutien.
- Les employeurs qui reçoivent une aide garantissent le maintien des emplois pendant cette période, des possibilités de formation et de développement professionnel doivent être offertes.
- Des limites strictes sont imposées à la rémunération des cadres.

- Une garantie que les services et les centres d'appel restent au Canada à long terme.
- Les investissements dans les biens d'équipement et de machineries sont liés à des critères de développement économique local, y compris des conditions de contenu national dans le matériel, la main-d'œuvre et les accords d'embauche préférentiels locaux (par exemple, les accords sur les retombées locales).

Tout programme public de relance doit annuler les conditions fixées par les accords de libre-échange et d'investissement qui interdisent aux gouvernements d'acquérir des équipements et des services qui placent les entreprises canadiennes avant les autres, car les gouvernements sont exemptés de ces clauses pendant les états d'urgence. Nous devons maximiser la valeur à long terme des mesures de relance gouvernementales en veillant à ce que le plus grand nombre possible de Canadiennes et Canadiens en bénéficient.

Les travailleuses et travailleurs des compagnies aériennes sont en première ligne des mesures de protection au pays contre la propagation de la COVID-19. Les agents du service clientèle ont été chargés de refuser l'entrée à toute personne présentant des symptômes du virus – même si nous savons que de nombreuses personnes infectées ne présentent aucun symptôme. Les agents de service à la clientèle et les agents de bord touchent les sacs et les pièces d'identité, servent les repas et s'occupent des cartes de crédit. La distanciation sociale est une impossibilité pour ces travailleuses et travailleurs.

Les opérations de nombreuses compagnies aériennes fournissent un service essentiel aux communautés du Nord. Ces compagnies aériennes doivent continuer à fonctionner même si la demande pour leurs services voyageurs a considérablement diminué. Tout programme d'aide doit accorder une attention particulière à ces compagnies et veiller à ce qu'elles puissent continuer à offrir les salaires et les avantages prévus dans les conventions collectives et les contrats de travail.

L'impact de notre réponse à la COVID-19 et les répercussions économiques dépasseront probablement l'impact à long terme de la récession de 2008-2009. Pendant cette crise, le gouvernement a consenti des investissements substantiels dans l'industrie du transport aérien. Les actionnaires et les dirigeants ont peut-être récupéré leurs pertes, mais pas les travailleuses et travailleurs. Depuis 2008, les salaires réels moyens dans l'industrie ont chuté de 7 % et les coûts unitaires moyens de la main-d'œuvre de 19 %, alors même que la productivité augmentait considérablement (+36 %).

En plus des points énumérés ci-dessus, le gouvernement doit également apporter d'importantes améliorations au régime d'assurance-emploi dès maintenant afin de fournir une aide aux travailleuses et travailleurs qui ont déjà été licenciés. Les changements comprennent:

- Augmenter le montant de remplacement du revenu de l'assurance-emploi à 80 %.
- Supprimer le délai de carence d'une semaine pour les prestations régulières d'assurance-emploi et éliminer temporairement les heures de référence nécessaires pour avoir accès aux prestations

Notre objectif est de voir l'industrie retrouver la santé et la prospérité économiques. Cette santé et cette prospérité ne peuvent être réalisées si les travailleuses et travailleurs continuent à être laissés dans une situation plus défavorable alors que les dirigeants et les actionnaires augmentent leurs gains.

Les politiciens et les décideurs politiques prennent actuellement des décisions dont l'impact se fera sentir longtemps dans l'avenir. Le moment est venu de tourner la tête vers la création d'un avenir plus juste et plus équitable en veillant à ce que les travailleuses et travailleurs ne soient pas privés des avantages des décisions importantes qui sont prises. Les travailleuses et travailleurs du transport aérien de tout le pays doivent être considérés comme des partenaires qui permettront à l'industrie de retrouver sa santé financière et ils veulent s'assurer que leurs efforts seront récompensés de manière égale.

Sincèrement,

JERRY DIAS

PRÉSIDENT NATIONAL